

LA MRC DE BÉCANCOUR CONSTERNÉE PAR LES IMPACTS HUMAINS ET ÉCONOMIQUES DES CHANGEMENTS EN IMMIGRATION

Bécancour, le 3 février 2026 – La MRC de Bécancour exprime aujourd’hui son indignation face aux changements des programmes d’immigration provinciaux et fédéraux, qui forcent plusieurs personnes immigrantes établies dans la région à quitter le territoire. Cette situation entraîne des impacts humains, économiques et territoriaux majeurs pour les milieux ruraux.

«Les personnes immigrantes qui s’établissent chez nous deviennent rapidement des collègues, des voisins, des parents d’élèves et des membres à part entière de notre communauté. Les voir forcées de repartir, alors qu’elles sont intégrées et qu’elles contribuent déjà à la vitalité de notre territoire, est profondément préoccupant. En milieu rural, chaque départ compte. Nous demandons aux gouvernements du Canada et du Québec de reconnaître cette réalité et d’assurer un traitement juste et cohérent pour les personnes déjà engagées dans leur parcours d’intégration», mentionne, monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise.

Par souci de cohérence, de respect et d’équité, la MRC demande aux gouvernements provincial et fédéral de réduire le fardeau administratif imposé aux employeurs lors du renouvellement des permis de travail des employés déjà en poste, afin de leurs faciliter l’accès à la résidence permanente.

« Nos entreprises, nos services et nos projets structurants dépendent d’une main-d’œuvre stable et engagée. Les personnes concernées par les changements récents avaient fait le choix de s’établir ici, de contribuer à la région et d’y bâtir leur avenir. Nous devons absolument éviter qu’elles soient pénalisées pour des décisions prises hors de leur contrôle. Une clause de droits acquis pour les personnes immigrantes est le minimum pour préserver l’équité et la vitalité de nos milieux », souligne Pascal Blondin, préfet suppléant et maire de Bécancour.

La MRC rappelle que les acteurs locaux et régionaux se mobilisent activement pour accueillir et intégrer la main-d’œuvre nécessaire et pour mettre en place des conditions d’accueil favorables et durables. Les programmes d’accueil en immigration sont essentiels pour nos municipalités dévitalisées : ils permettent de combler la pénurie de main-d’œuvre, de soutenir la vitalité démographique et de maintenir les services essentiels. En région, quelques départs seulement peuvent fragiliser des entreprises, des écoles ou des organismes. L’immigration devient ainsi un

levier stratégique de revitalisation économique et sociale, indispensable pour assurer l'avenir des communautés rurales.

La MRC de Bécancour est privilégiée d'accueillir des personnes de qualité qui souhaitent demeurer ici. La situation actuelle soulève toutefois des inquiétudes quant aux répercussions durables de ces orientations sur l'économie, la démographie et l'attractivité du territoire.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement tel les programmes de rénovation domiciliaire, la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le développement économique régional par le biais d'en+reprendre MRC Bécancour.

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités et une communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 400 citoyens et une superficie de 1 132 km². Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :

Isabel Rouette

Conseillère en communication

819 298-3300, poste 243

isabel@egaleplus.com